

Divers et infos

Internat :

L'établissement dispose de 2 internats dans lesquels votre enfant pourra être interne.

Trousseau obligatoire pour tous les élèves internes :

- Nécessaire de toilette.
- Vêtements de nuit - Vêtements de la semaine.
- Traversin ou oreiller avec une housse.
- Une couverture ou une couette. Il est à noter que le sac de couchage est interdit.
- Une paire de drap (180x90).
- Une paire de pantoufles, sandales...
- Une alaise en coton imperméable (protection de matelas).
- Deux cadenas pour la fermeture de l'armoire et du bureau. Les cadenas à code sont déconseillés.

Externat :

Transport - Covoiturage :

Pour faciliter la recherche des familles qui souhaiteraient faire du covoiturage, nous afficherons à la rentrée scolaire au niveau de la vie scolaire un tableau avec le nom des élèves et leur commune de résidence, ainsi les élèves pourront se mettre en relation pour envisager un covoiturage.

Manuels scolaires :

L'établissement a un partenariat avec la librairie « L'Oiseau Lyre » de Sées pour l'achat des manuels scolaires.

La librairie ne reprendra que les manuels réutilisés pour l'année scolaire 2023-2024 par le lycée.

Tu rentres en seconde, la librairie viendra au lycée et proposera les manuels demandés :

- Option numéro 1 : manuels d'occasion à prendre immédiatement sur place (dans la limite des stocks disponibles).
- Option numéro 2 : à commander neuf et à venir récupérer plus tard à la librairie.

Tu rentres en première ou en terminale, la librairie viendra au lycée et reprendra vos manuels de l'année précédente. Les manuels seront repris en échange de bons d'achats qui vous permettront d'acheter vos nouveaux manuels pour l'année en cours et/ou tout autre article en magasin. Il vous sera proposé :

- Option numéro 1 : les manuels d'occasion à prendre immédiatement sur place (dans la limite des stocks disponibles).
- Option numéro 2 : à commander neuf et à venir récupérer plus tard à la librairie.

Trousseau obligatoire à fournir par tous les élèves :

- Une blouse en coton.
- Une tenue de sport.
- Une paire de chaussures de sport dédiée à l'activité sportive.
- Un cadenas pour fermeture du casier mis à disposition des élèves. Les cadenas à code sont déconseillés.

Équipement : EPI

Les équipements de protection individuelle (combinaison de travail, bottes et gants) seront fournis par l'établissement en contrepartie de l'avantage de 100 euros du dispositif « Atouts Normandie » financés par la région. La commande par l'établissement permet de bénéficier de tarifs compétitifs.

La Vie Scolaire